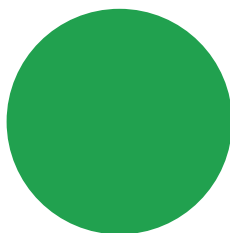




Communauté d'intérêt pour la
qualité de la protection de l'enfant

Rapport annuel 2020



Éditorial	4
La cinquième année — innovation toujours, malgré le coronavirus !	6
Développements	7
Groupe Qualité	
Culture de la qualité	
Nouveaux instruments	9
Visioconférences qualité	
Reports dus au coronavirus	12
2 ^e dialogue qualité national	
Assemblée générale 2020	12
Bureau de coordination de la CIQUE	13
Activités de la CIQUE planifiées en 2021/22	14
Finances	16
Organisation	18
Dons & remerciements	21

Éditorial

Chers membres, chères donatrices, chers donateurs, chers intéressés,

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de coronavirus. C'était, et cela reste, une période d'insécurité, de stress économique, social et émotionnel, et d'adaptation à de nouvelles conditions de vie et de travail. Nous sommes tous concernés et la situation est un défi en termes de protection des enfants. Si, lors du premier confinement, il a fallu compenser les effets à court terme de l'arrêt de la vie publique et mettre en œuvre des mesures de protection dans les plus brefs délais, il faut depuis anticiper et s'attaquer aux effets à long terme. Les mesures sanitaires qui se prolongent pour lutter contre le coronavirus semblent peser durablement sur les enfants, les jeunes et leurs familles.

L'année 2020 a constitué un défi, y compris pour la Communauté d'intérêt pour la qualité de la protection de l'enfant. Avant le premier confinement, nous avons été encore en mesure d'organiser quelques événements. Ensuite, nous avons dû annuler ou reporter des manifestations. Mais nous ne sommes pas restés inactifs. Nous avons répondu aux besoins des professionnels de la protection de l'enfance et cherché des solutions créatives en tenant compte du contexte. Avec nos partenaires, nous avons mis en place des visioconférences qualité pour permettre aux professionnels d'échanger sur des sujets et des questions urgentes concernant la protection de l'enfance en période de Covid-19. Le grand nombre de participants et l'intensité des débats nous ont réjouis. Ils nous ont renforcés dans notre conviction que ces échanges sont nécessaires et que nous devons les poursuivre.

Pendant cette période stressante, nous avons été particulièrement heureux de voir nos membres et notre comité directeur continuer à grandir. Nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux membres au comité directeur, qui nous apporteront leur expertise et leur énergie.

En outre, la CIQUE est désormais dirigée par une co-présidence composée de nous-mêmes, c'est-à-dire Kay Biesel et Clarissa Schär. Nous travaillons ensemble depuis plusieurs années, nous nous complétons très bien, nous connaissons nos forces et faiblesses et sommes impatients de concrétiser ensemble l'idée d'une protection de l'enfance de qualité, professionnalisée.

En 2020 déjà, la professionnalisation, le financement et l'organisation de l'association ont mobilisé beaucoup de notre énergie. Et ces efforts ont été couronnés de succès. Cependant, nous cherchons constamment à recruter de nouveaux membres et à bénéficier de votre générosité sous la forme de dons. Ce serait d'ailleurs formidable si vous parliez de nos travaux et vantiez les mérites d'une adhésion à la CIQUE dans votre environnement professionnel.

Nous nous réjouissons déjà de vous rencontrer à nouveau et sommes reconnaissants que vous vous engagiez à nos côtés pour améliorer la protection des enfants et adolescents dont le bien-être est menacé.

Meilleures salutations,



Kay Biesel et Clarissa Schär
Co-présidence CIQUE

La cinquième année — innovation toujours, malgré le coronavirus !

La CIQUE existe depuis cinq ans déjà. Il est apparu plus clairement que jamais cette année que l'association, grâce à son puissant enracinement dans le monde professionnel et à la simplicité de ses structures, est en mesure de s'adapter rapidement et de manière innovante aux circonstances très changeantes et de se doter de nouveaux instruments en fonction des besoins.

Ainsi, malgré la pandémie de coronavirus, certaines activités prévues se sont tenues et de nouvelles ont vu le jour. La détresse de nombreux enfants, jeunes et parents, ainsi que les difficultés rencontrées par les praticiens pour s'adapter aux circonstances changeantes liées au coronavirus, ont mis en évidence l'importance des échanges transdisciplinaires sur la qualité de la protection de l'enfant. Vous trouverez ci-après une synthèse des activités organisées par la CIQUE durant le dernier exercice.

Développements

Groupe qualité

Le groupe qualité fondé à la suite du 1^{er} dialogue qualité national de 2018, sur le thème des « Bonnes pratiques et normes de qualité en matière de protection de l'enfant », a pu poursuivre ses activités en 2020. L'objectif de ce groupe est d'élaborer et de diffuser des normes de qualité interdisciplinaires pour garantir de bonnes pratiques en matière de protection de l'enfant en Suisse. Le groupe a poursuivi son travail en 2020 avec de nombreux professionnels bénévoles sous la direction de la CIQUE et a fait preuve de beaucoup d'engagement. Il s'est dissout à la fin de l'année. En 2021, les résultats obtenus par ce groupe seront repris dans un nouveau projet visant à apporter une dernière touche professionnelle à l'élaboration de normes de qualité.

Culture de la qualité

Au cours de l'exercice qui vient de s'écouler, nous avons réussi à proposer des événements culturels de qualité qui ont su toucher le public. Ainsi, en février 2020, la CIQUE a invité le public à assister au film documentaire « Where we belong », suivi d'un débat, à Bâle. Des professionnels, issus de divers domaines relevant de la protection de l'enfance, y ont participé : Karin Banholzer lic. phil. psychologue, psychothérapeute, responsable du service spécialisé en droit civil, clinique de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de Zurich, Renato Meier, diplômé en travail social (FH), psychothérapeute de groupe PDH, responsable de la consultation familiale de Bâle, Dr. Jonas Schweighauser, avocat et défenseur des enfants, Gabriella Matefi, présidente de la Cour d'appel de Bâle. Cet événement a de nouveau suscité un grand intérêt cette année. sera proposé tous les deux ans, en alternance avec le dialogue qualité.

Ateliers qualité

Nous sommes parvenus à organiser un atelier de qualité à Berne encore en janvier 2020. Il portait sur l'expérience des personnes concernées et son impact sur la pratique professionnelle. Le court-métrage « La qualité du point de vue des personnes concernées » de Manuela Marra (Medienkoffer), commandité par la Conférence des cantons en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA), a été projeté et une jeune femme elle-même concernée est venue relater ses expériences. Les présentations ont attiré l'attention sur de nombreuses problématiques, en particulier la gestion de la volonté de l'enfant et l'évaluation du bien-être de l'enfant. Le débat qui a suivi a suscité de nombreuses questions parmi la vingtaine de participants et a fourni de nouvelles pistes de réflexion pour la pratique professionnelle.

Nouveaux instruments

Visioconférences qualité

La CIQUE a également été touchée par la pandémie de coronavirus et les mesures de protection prises par le Conseil fédéral au cours de l'année. Nous avons donc décidé en mars de suspendre tous les autres ateliers qualité, fortement axés sur les échanges régionaux informels, en 2020 et d'attendre 2021 pour les proposer à nouveau. À la place, nous avons créé des visioconférences qualité en collaboration avec nos partenaires de coopération. Au cours de l'exercice, nous avons organisé trois visioconférences, chaque fois en coopération avec CURAVIVA Suisse, l'Institut pour la protection de l'enfance et de la jeunesse de la Haute École de travail social de la FHNW. Integras s'est joint en plus à l'organisation de la troisième visioconférence.

Première visioconférence : Comment parvenir à protéger l'enfant en période de COVID-19 : chantiers, actions requises et solutions envisagées

Lors de la première visioconférence qui s'est tenue le 7 mai 2020, 70 représentant(e)s des professions de protection de l'enfant ont échangé sur les solutions qui ont permis de protéger les enfants en danger d'agression et de violence durant le premier confinement et qui permettront de le faire à l'avenir, dans le cadre du déconfinement. Il a été souligné que la protection de l'enfance doit rester opérationnelle, y compris en cas de crise. Le constat est que les centres de conseil, les services sociaux et les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte manquent souvent d'infrastructures techniques pour permettre le travail à distance, par exemple à domicile. Il manquait aussi du matériel de protection pour établir des contacts personnels. Les foyers pour enfants et adolescents ont également été confrontés au défi d'organiser les droits de visite entre enfants et parents, en tenant compte des mesures recommandées. Dans la société et les médias, les débats ont principalement porté sur la santé,

puis sur les aspects économiques, mais les aspects éthiques et éducatifs ont rarement été abordés. Ainsi, le bien-être des enfants, des jeunes et de leurs familles a été perdu de vue dans ce contexte bouleversé, tout comme la capacité des services sociaux, des institutions et des autorités à travailler – c'était l'une des principales conclusions de la conférence. Les résultats de l'événement ont été présentés au public sous la forme d'un communiqué de presse intitulé « La protection de l'enfance face à sa propre deuxième vague — la crise du coronavirus et ses conséquences sur le bien-être des enfants ».

Suivi de visioconférence : Mise en œuvre de concepts de protection dans le contexte du SRAS-CoV-2 en matière de protection de l'enfant. Problèmes, défis et solutions envisagées

Le 18 juin 2020, 50 participants ont échangé leurs points de vue sur la conception et la mise en œuvre de concepts de protection dans différents domaines d'intervention de la protection de l'enfant. La deuxième conférence a également favorisé les échanges entre les différents acteurs du système de protection de l'enfant qui ont longtemps souffert de l'arrêt de la communication pendant le confinement. Des revendications politiques ont été formulées lors de la conférence, notamment l'importance de la protection de l'enfant pour le système dans son entier. Elles ont été reprises par CURAVIVA Suisse et INSOS Suisse et portées devant le Conseil national (cf. motion 20.4027 de Laurent Wehrli, postulat 20.4016 de Marianne Streiff, postulat 20.4253 de Maya Graf).

Troisième visioconférence : Comment les enfants, les adolescents et les familles vivent-ils la pandémie de coronavirus ? Impressions et avis des scientifiques et des acteurs de terrain

Lors de la troisième visioconférence qui s'est tenue le 24.09.2020, les 75 participants ont discuté de la façon dont a été vécue la pandémie de coronavirus du point de vue des familles, des enfants et des adolescents concernés. Lors de la conférence, le professeur Olivier Steiner a présenté une synthèse des études menées à ce jour sur le coronavirus. En outre, Sevda Can Güneş et Nils Jenkel ont présenté les premiers résultats d'une enquête en ligne sur l'éducation spécialisée menée auprès de 238 adolescents (161 en Suisse, 66 en Allemagne, 10 au Luxembourg, 1 en Autriche) par l'équipe EQUALS de la clinique pour enfants et adolescents des UPK de Bâle et l'association professionnelle Integras. Un entretien filmé de la docteure en médecine Hege Maria Verweyen avec deux patientes de la clinique Psychiatrie Baselland a également été projeté.

Consultez notre site Internet à l'adresse www.qualitaet-kindeschutz.ch/fr pour lire les rapports consacrés à chaque manifestation.

2^e dialogue qualité national — reports dus au coronavirus

En raison de la situation du SARS-CoV-2-19, nous avons décidé de reporter d'un an le 2^e dialogue qualité national. L'événement aura maintenant lieu le 18 et 19 novembre 2021 et sera consacré comme prévu au sujet « Visions pour une protection de l'enfant d'avenir : impulsions pour la politique et la pratique ».

Assemblée générale 2020

L'assemblée générale de la CIQUE s'est tenue en ligne le 26.11.2020. Le rapport annuel 2019, ainsi que le rapport financier et le rapport de révision 2019, ont fait l'objet de discussions et ont été approuvés dans une atmosphère agréable. Voici les nouveaux élus qui rejoignent le comité directeur : Karin Banholzer Psychologue spécialisée en psychothérapie FSP, médiatrice ; Ursula Leuthold Chargée de cours et cheffe de projet à la Haute école spécialisée de Lucerne – Travail social et Peter Voll, Dr. rer. soc., Prof. hon. Haute École de Travail Social HES-SO Valais. L'élection des nouveaux membres au comité directeur a permis de renforcer l'ancrage régional de la CIQUE en Suisse romande et en Suisse centrale et d'étoffer le comité avec des experts engagés et renommés dans différentes disciplines. La présidence est par ailleurs devenue une co-présidence : Clarissa Schär, MA, assistante de recherche et d'enseignement à l'Institut des sciences de l'éducation de l'Université de Zurich, a été élue à ce poste aux côtés de Kay Biesel.

Bureau de coordination de la CIQUE

Paul Burkhard (anciennement Maetschke) a poursuivi ses activités pour le bureau de coordination de la CIQUE en 2020. Nous profitons de l'occasion pour le remercier très sincèrement du soutien, aussi capital que compétent, qu'il apporte au comité ! Le comité continue à assumer des missions stratégiques et opérationnelles.

Activités planifiées par la CIQUE en 2021/2022

La CIQUE prévoit de continuer à étendre ses activités au-delà de ce qu'elle a déjà prévu en 2021 et 2022 :

- Poursuite du projet « Normes de qualité en matière de protection de l'enfant » en collaboration avec CURAVIVA Suisse, UNICEF Suisse et Lichtenstein et la Fondation suisse pour la protection de l'enfant
- Transposition des visioconférences qualité suprarégionales dans l'offre normale au cours de l'année 2021 sous le nouveau nom d'Échanges qualité, qui doivent se dérouler en ligne de manière habituelle.
- 2^e dialogue qualité national les 18 et 19 novembre 2021
- Ateliers qualité régionaux, prévus en ligne pour commencer
- Extension des ateliers qualité à la Suisse centrale, à la Suisse romande (2021) et au Tessin (2022)
- Assemblée générale 2021
- Autres événements culturels sur la qualité dans d'autres villes et régions.
- Voyages qualité 2022

Quelques informations supplémentaires sur certaines activités prévues en 2021/2022 :

Ateliers qualité : En 2021, les ateliers qualité seront à nouveau proposés à Zurich, Berne et Bâle et les thèmes d'actualité en matière de protection de l'enfant seront soumis à une réflexion commune et retravaillés afin de permettre leur vulgarisation, d'abord sous format virtuel Il est prévu d'étendre les ateliers qualité à la Suisse centrale et la Suisse romande en 2021, puis au Tessin en 2022.

Échanges qualité : En raison du grand succès remporté par les visioconférences, ce format en ligne sera acté comme format d'échange national permanent sous le nom d'Échanges qualité. Nous prévoyons d'en organiser à nouveau deux en 2021.

2^e dialogue qualité national en 2021 : Le 2^e dialogue qualité national aura lieu les 18 et 19 novembre 2021.

Normes qualité : Les résultats des travaux du groupe qualité doivent se poursuivre en 2021 et 2022 sous la forme d'un projet professionnel en collaboration avec CURAVIVA Suisse, UNICEF Suisse et Lichtenstein et la Fondation suisse pour la protection de l'enfant. Les normes qualité prévues en matière de protection de l'enfant doivent être élaborées en priorité pour les missions relevant du cadre volontaire, mais aussi dans les domaines du droit public, civil et pénal en Suisse. La publication est censée être achevée d'ici la fin 2022, et sa diffusion est prévue en 2023.

Voyages qualité : En 2022, la communauté d'intérêt prévoit un court voyage consacré à un lieu et à des projets pratiques innovants à l'étranger. Cette offre est réservée aux membres de l'association.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur notre site Internet www.qualitaet-kindesschutz.ch/fr.

Finances

Bilan au 31.12.2020

Tous les chiffres en CHF

Actifs

Actifs circulants

PC 61-766272-6	42'870.05
Total actifs circulant	42'870.05
Total actifs	42'870.05

Passifs

Capital étranger à court terme

Moyens de tiers non encore utilisés	-25'834.30
Charges non encore payées	-1'000.00
Revenus perçus d'avance	0.00
Moyens de tiers non encore utilisés	-41'870.05
Total passifs	-42'870.05

Compte de résultat 2020

Tous les chiffres en CHF

Produits

Cotisations des membres	21'800.00
Financements publics	0.00
Dons de fondations	45'000.00
Dons divers	125.00
Provisions/dissolutions de fonds de tiers	0.00
Dons recettes étude	406.65
Manifestations/réunions	2'096.00
Total produits	69'427.65

Charges

Honoraires manifestations/réunions	-32'263.15
Technique/infrastructures manifestations/réunions	-2'021.50
Publicité/impressions manifestations	0.00
Autres coûts manifestations	-480.10
Honoraires secrétariat/coordination CIQUE	-10'239.20
Matériel de bureau/littérature spécialisée/abonnements	0.00
Frais de conseil	-500.00
Développement organisationnel/réunions à huis clos	-1'433.00
Autres charges association (assemblée générale, etc.)	-899.80
Relations publiques	-3'494.85
Site Internet	-1'997.90
Frais bancaires et informatiques	-62.40
Provision pour fonds de tiers	-16'035.75
Taxes de l'association	0.00
Total charges	-57'122.34

Organisation

Association

La Communauté d'intérêt pour la qualité de la protection de l'enfant est une association à but non lucratif au sens des articles 60 et suivants du Code civil (CC). L'association poursuit des objectifs d'utilité publique exclusivement. Elle est indépendante sur le plan politique et confessionnel.

Assemblée générale

L'assemblée générale est convoquée annuellement par le comité.

Les membres sont chargés, entre autres, des missions suivantes : approbation du rapport annuel, des comptes annuels et du bilan ainsi que du rapport de révision, décharge du comité, élection du/de la président/e, des autres membres du comité et de l'organe de révision, fixation des cotisations des membres, modifications des statuts et dissolution de l'association.

Organe de révision

L'audit a été réalisé par Urs Kaegi et Stefan Schnurr.

Comité directeur

Le comité directeur assure les missions suivantes : admission et exclusion de membres, mise en œuvre d'un secrétariat, règlement des droits de signature, élaboration du budget et acquisition de moyens financiers, fixation des objectifs annuels, organisation de manifestations de tout type dans le sens des buts de l'association, création de groupes de travail, gestion des moyens financiers de l'association et convocation de l'assemblée générale.

Les professionnels suivants, spécialisés dans la protection de l'enfant et issus de la pratique, des pouvoirs publics et des Hautes écoles, sont représentés au sein du comité directeur de la Communauté d'intérêt :



Kay Biesel

Co-Président de la CIQUE,
Prof. Dr., chargé de cours à la Haute
école de travail social FHNW



Clarissa Schär

Co-Présidente de la CIQUE,
MA, collaboratrice scientifique à
l'Institut des sciences de l'éducation,
Université de Zurich



Helga Berchtold

Responsable du domaine Protection
des enfants et des adultes,
région sociale de Dorneck, Canton de
Soleure de Bâle-Ville



Patrick Fassbind

Dr. iur. (docteur en droit), avocat, MPA,
responsable et président de la Chambre
arbitrale des autorités de protection de
l'enfant et de l'adulte (APEA) du Canton
de Bâle-Ville



Andrea Hauri

Prof. Dr., chargée de cours à la Haute
école spécialisée bernoise – Travail social



Lucia Schmid

Ancienne directrice générale Espoir,
Zurich



Ursula Leuthold (depuis le 26.11.20)
Chargée de cours à la Haute école spécialisée de Lucerne – Travail social



Karin Banholzer (depuis le 26.11.20)
Psychologue spécialisée en psychothérapie FSP, médiatrice



Peter Voll (depuis le 26.11.20)
Docteur en sciences sociales,
Prof. hon. Haute École de Travail Social HES-SO Valais

Le comité directeur a effectué un total de 300 heures de bénévolat en 2020.

Coordination

Paul Maetschke
St. Johannis-Vorstadt 17
4056 Basel
info@qualitaet-kindesschutz.ch

Dons & remerciements

Soutenez notre travail. Vos dons contribuent au développement et à l'assurance de la qualité dans la protection de l'enfant. Vos dons consolident une pratique basée sur les besoins fondamentaux et les droits des enfants !

Aidez-nous à la mise en place et à la pratique d'une culture de la vigilance, de la tolérance à l'erreur et de la fiabilité dans la protection de l'enfant. Merci !

Votre don de minimum CHF 100.- par an est fiscalement déductible.

Merci !

Compte de dons PostFinance :

PC 61-766272-6

IBAN : CH46 0900 0000 6176 6272 6

BIC : OPOFICHBEXXX

Communauté d'intérêt pour la qualité de la protection de l'enfant

Merci à la Fondation MAIORES.

Grâce à son soutien financier, nous sommes en mesure d'apporter une contribution efficace à la protection de l'enfant pour qu'elle soit de qualité.



Crédits

Communauté d'intérêt pour la qualité de la
protection de l'enfant CIQUE

St. Johans-Vorstadt 17

4056 Bâle

info@qualitaet-kindesschutz.ch

www.qualitaet-kindesschutz.ch/fr

Rédaction: Andrea Hauri et Paul Burkhard

Conception: Riomedica Communication, Bâle

Mars 2021



Communauté d'intérêt pour la qualité de la
protection de l'enfant CIQUE
St. Johans-Vorstadt 17
4056 Bâle

info@qualitaet-kindesschutz.ch
www.qualitaet-kindesschutz.ch/fr